

Manifestations de charité.

A l'occasion des diverses manifestations de charité organisées au cours de l'exercice 1972 en contrôlées par le Service de l'Assistance publique, des Œuvres sociales et des Sports, 22.579.796 francs ont été recueillis.

Cette somme se répartit comme suit :

	Nombre de manifes- tations	Sommes recueillies	Montant du bénéfice
I. Collectes sur la voie publique et dans les lieux publics :			
a) Collectes sur le territoire de l'agglomération bruxel- loise	17	1.564.692	1.560.821
b) Collectes locales	10	870.261	864.402
II. Collectes à domicile :			
Listes de souscription	6	188.522	188.262
III. Tombolas	71	18.194.314	12.634.333
IV. Loteries	95	1.762.007	1.420.544
Totaux :	199	22.579.796	16.668.362

Lors des collectes mentionnées ci-dessus, 2.415 tronc ont été plombés par les soins du Service.

D'autre part, l'autorisation accordée à 166 œuvres d'organiser une tombola ou loterie a entraîné l'estampillage, par le Service, de 304.500 billets de tombola et de 124.150 enveloppes-loteries.

b) Œuvres sociales.

Service social.

En 1972, le Service social a examiné 3.669 demandes d'aides diverses. Les assistants sociaux ont effectué des enquêtes et de nombreuses démarches auprès d'organismes officiels de bienfaisance et auprès d'œuvres privées.

Service social du personnel.

Cas examinés 169

Se répartissant comme suit :

Placements d'enfants 1

Frais médicaux et pharmaceutiques . 102

Prêts 31

Secours 7

Aides familiales 3

Divers 7

Cas sans suite 18

Montant des interventions : 808.035 francs.

Montant des prêts : 346.051 francs.

Check-up : soit au Centre de Santé, soit à l'Hôpital Bruggmann : 4 demandes.

Epargne pré-nuptiale.

En 1972, 81 primes d'encouragement à l'épargne pré-nuptiale ont été accordées.

Montant de l'intervention communale : 132.560 francs.

Prime de naissance.

En 1972, 1.092 primes de naissance ont été octroyées, soit une dépense de 1.310.400 francs.

Canne blanche.

Conformément aux dispositions de l'arrêté royal de 25 août 1954, la Ville a accordé à 12 aveugles l'autorisation de porter la canne blanche.

Canne jaune.

En 1972, le Service social a délivré 8 cannes jaunes à des vieillards de plus de 75 ans.

Prix.

En 1972, la Ville de Bruxelles a procédé à la remise des **Prix Adnet et Théophile Janssens**, pour lesquels trois habitants de la capitale ont été désignés en qualité de bénéficiaires.

Pavillons de délassement pour retraités.

La Ville de Bruxelles a géré directement ou a activement collaboré à la gestion des pavillons de délassement pour retraités ci-dessous :

<i>Pavillons :</i>	<i>Moyenne journalière de présences :</i>
Cinquantenaire	100
Drève Sainte-Anne	75
Place Saint-Lambert	60
Square de la Station	70
Kluys	6
Haren	15
Cité Modèle	60
Square Prince Léopold	60

Aide aux Familles.

En 1972, le Fonds Communal d'intervention en faveur des services agréés d'aide aux familles est intervenu en faveur des ressortissants bruxellois aidés par les œuvres ci-après :

Œuvres	Nombre de cas	Montant des interventions
Office du Service familial	19	18.884 F
Le Centre Familial	40	35.680 F
La Femme Prévoyante	21	10.100 F
Aide Familiale	96	102.240 F
Familiehulp	28	75.913 F
	204	242.817 F

Les aides familiales du Service d'aide aux familles bruxelloises ont presté 18.693 heures dans les familles domiciliées sur le territoire de la Ville ou chez des agents attachés à notre administration.

Les Centres de Contact.

La Ville de Bruxelles, en collaboration avec la Commission d'Assistance publique, a créé une A.S.B.L. « Les Centres de Contact de Bruxelles ».

Le Centre Mellery, 8, rue M. Desmaré, a été inauguré le 19 juin 1972 ; le Centre Querelle, 32, rue du Lavoir, fonctionne depuis le 18 décembre 1972.

Les Centres de Contact sont ouverts à toute la population du quartier ; un assistant social y tient régulièrement une permanence ; des animateurs se tiennent à la disposition des usagers.

Restaurant-cafeteria du personnel.

Durant l'année 1972, des repas et des boissons ont été distribués aux membres du personnel de la Ville pour un montant de 6.657.870 francs et la participation de la Ville dans ladite dépense s'est élevée à 2.640.274 francs.

Ci-dessous, un tableau mentionnant le nombre de repas et boissons diverses délivrés en 1972 :

Repas complets	Potage	Boissons	Café Cafeteria	Café Bureau	Desserts
110.157	9	73.185	21.905	156.501	4.254

Pensions de vieillesse.

Tableau des demandes de pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1972.

	Bruxel- les I	Bruxel- les II	N.-O.-H.	Haren	Totaux
Salariés	2.168	1.032	117	38	3.355
Indépendants	927	425	36	22	1.410
Revenus garantis	579	263	15	6	863
Totaux :	3.674	1.720	168	66	5.628

Au cours de l'année 1972, 8.445 renseignements ont été fournis aux Ministères compétents et 5.498 avis de paiement ont été notés.

Le Service a transmis au Ministère de la Prévoyance sociale 892 demandes d'allocation pour estropiés et mutilés. Le nombre de renseignements fournis au département précité s'élève à 4.861.

*
**

Chômage.

En vertu des dispositions légales, les administrations communales sont tenues de procéder au contrôle quotidien des chômeurs.

Le nombre de ceux-ci est essentiellement variable et il fluctue suivant divers facteurs : gel, intempéries, grèves, vacances annuelles, etc.

Ci-dessous, le relevé mensuel des personnes contrôlées durant l'exercice 1972 :

Janvier :	2.170
Février :	2.049
Mars :	1.379
Avril :	1.264
Mai :	1.212
Juin :	1.180
Juillet :	840
Août :	1.024
Septembre :	1.083
Octobre :	1.255
Novembre :	1.414
Décembre :	1.832

*
**

Crèches communales.

Le Service des Crèches a assumé en 1972 la gestion de 18 crèches et 1 garderie.

La reconversion du réseau des crèches s'opère progressivement ; les travaux d'aménagement rendus indispensables pour adapter certaines sections à des enfants en très bas âge se poursuivent. 110.382 journées de fréquentation ont été enregistrées (contre 115.865 en 1971).

Le montant des subventions attribuées par l'Œuvre Nationale de l'Enfance a atteint 23.698.567 francs (9.473.771 F en 1971). Le montant des redevances payées par les parents a atteint : 6.258.172 francs (6.332.043 francs en 1971).

La construction et l'aménagement d'une crèche avenue des Pagodes se sont poursuivis.

De mai à octobre, comme chaque année, les enfants de certains établissements situés dans le centre de la Ville ont effectué un séjour à la « crèche de Plein-Air » à Vlezenbeek. 3.758 journées de présence ont été enregistrées pour 22 semaines.

Dans le cadre de l'Union des Capitales de la Communauté européenne s'est tenue à Bruxelles, du 19 au 22 avril 1972, une Rencontre des fonctionnaires des six villes spécialisés en matière d'hébergement des enfants de moins de 3 ans.

Les responsables municipaux des 6 Capitales de la Communauté européenne ayant les crèches dans leurs attributions ont ainsi pu confronter les principes qui régissent leur action et les modalités pratiques qui en découlent.

Il a été possible de constater à cette occasion que c'étaient les villes de Paris et Bruxelles qui ont le mieux compris l'importance de ce problème social et réalisé la meilleure infrastructure en crèches de qualité.

Du 4 au 22 octobre, dans le cadre du renforcement de l'activité éducative dans nos crèches, le Service a organisé, à l'intention du personnel, une exposition de jouets et jeux didactiques à l'usage des enfants qui fréquentent nos établissements.

Les jouets présentés avaient été réalisés en crèche, par le personnel et avec les « moyens du bord ». Ils ont été conçus en fonction de l'âge et des possibilités des enfants.

Cette exposition a suscité un grand intérêt, même en dehors de notre administration, à telles enseignes que notre Directrice responsable de cette initiative a été invitée par la Ville de Paris pour donner une conférence, avec projections lumineuses, devant un vaste auditoire spécialisé.

Enfants en garde.

En 1972, le Service des Crèches a examiné 42 demandes de placement pour 261 enfants, introduites en vue de prendre en garde, moyennant salaire, des enfants de moins de 7 ans (20 demandes pour 165 enfants en 1971).

Il y a lieu de noter que le Service des Crèches ne propose au Collège d'accorder ces autorisations qu'après enquête de la Police, des Pompiers et du Service social, le contrôle du fonctionnement étant, d'autre part, assumé par l'Œuvre Nationale de l'Enfance.

*
**

Jeunesse.

Le Bureau d'Information pour la Jeunesse, installé rue Sainte-Catherine depuis 1970, et la Maison de Jeunes communale « La Clé » ont poursuivi leurs activités en 1972, de manière satisfaisante.

En ce qui concerne les Maisons et Clubs de Jeunes ainsi que les Centres créatifs dus à l'initiative privée, des subsides d'un montant total de 296.360 francs ont été répartis, conformément aux critères votés par le Conseil communal, entre 19 institutions établies sur le territoire de la Ville.

Durant l'année 1972, divers travaux d'aménagement de locaux pour jeunes ont été achevés ou entrepris : place Sainte-Catherine, à la Cité Modèle et à Haren.

Le *Conseil des Jeunes*, malgré une prolongation d'un an de son mandat expérimental, n'a pu porter remède aux divers problèmes qui entravaient son action, notamment l'absentéisme.

En désaccord avec le Collège au sujet de la façon dont devrait être comprise la mission d'une assemblée consultative de la Jeunesse, la majorité des membres demeurés actifs ont, le 20 septembre 1972, remis leur démission.

Le contact a cependant été maintenu et il a été décidé, de commun accord, de rechercher une nouvelle formule plus souple et plus efficace.

La création « d'une Commission consultative de la Jeunesse » composée de jeunes et de spécialistes, en nombre plus restreint et travaillant directement avec l'Echevin compétent, sera mise à l'étude.

*
**

L'activité du Service de la Jeunesse s'exerçant fréquemment dans un domaine qui est également celui du Service des Affaires Culturelles, le Conseil communal a décidé, en séance du 6 novembre 1972, en même temps qu'était créé un emploi de « Conseiller à la Jeunesse et à l'éducation permanente », de confier les affaires relatives à la Jeunesse à la Direction de l'Instruction publique, des Beaux Arts et des Affaires Culturelles.

c) Sports.

1. Statistiques de fréquentation des plaines de jeux en 1972.

Nombre de présences :

— à la plaine Vander Putten	64.822
— au Stade du Heysel	52.868
— au Centre Sportif du quai des Usines	32.748
— sur les autres plaines de jeux subsidiées	17.602
	<hr/>
soit au total :	168.040

Ce chiffre ne reprend pas la fréquentation des plaines de sport établies sur la voie publique, ni celle du Hall Nord du Palais du Midi et de la Salle Omnisports du Second District.

2. Fréquentation des Bains de Bruxelles.

Bains du Premier District : 437.453 clients en 1972.

Bains du Second District : 128.195 clients en 1972 (ouverture le 4 septembre 1972).

3. Manifestations sportives les plus importantes ayant été organisées dans nos installations ou avec notre concours :

- en athlétisme : match international Belgique - Allemagne - Hollande au Stade du Heysel ;
- en basket-ball : seconds Interclubs de Bruxelles avec finale à la Salle Omnisports du Second District ;

- en football :
 - finale de la Coupe d'Europe des Nations au Stade du Heysel ;
 - finale de la Coupe de Belgique au Stade du Heysel ;
- en handball : Belgique-Autriche à la Salle Omnisports du Second District.

4. Principales réalisations.

- 1) Inauguration du Complexe Sportif du Second District, rue du Champ de l'Eglise.
 - 2) Début des travaux de construction du nouveau Centre Sportif de Neder-Over-Heembeek.
 - 3) Construction d'un bâtiment pour le tir à l'arbalète et à l'arc à l'Annexe V du Stade du Heysel.
 - 4) Construction de vestiaires à l'Annexe III du Stade du Heysel.
-

CULTES

Le Conseil communal a émis un avis favorable au sujet des comptes et des budgets des églises catholiques et protestantes et de la communauté israélite de Bruxelles, des églises catholiques, protestantes et anglicane et des communautés israélites orthodoxe et sépharadite, sises dans d'autres communes, mais dont la paroisse s'étend également sur le territoire de la Ville, ainsi que les demandes de crédits supplémentaires aux budgets de diverses églises.

Un avis favorable a été émis sur les actes de diverses églises, à savoir :

St-Jean-Baptiste, au Béguinage : Aliénation de gré à gré, pour cause d'utilité publique, de deux parcelles de terrain sis à Zaventem.

— Délibération du 23 juin 1972. Avis favorable au projet d'aliénation de deux parcelles de terrain pour la Fabrique d'église St-Jean-Baptiste, au Béguinage. Suspension par M. le Vice-Gouverneur.

N.-D. de la Cambre et St-Philippe de Néri : Legs de M^{lle} Maria Vanderheggen.

N.-D. de la Chapelle : Nomination d'un nouveau trésorier. — Fixation de son cautionnement et quitus de gestion aux héritiers du trésorier décédé.

Ste-Croix, à Ixelles : Nomination du trésorier et fixation de son cautionnement. — Quitus de gestion au trésorier démissionnaire.

Ste-Elisabeth, à Schaerbeek : Aliénation, de gré à gré, d'une partie de terrain sise à Heverlee.

N.-D. du Finistère : Reconstruction de la tour.

Résiliation du bail du magasin sis, 53, boulevard Adolphe Max. — Relocation de ce magasin.

Location de l'appartement formant le 3^e étage de l'immeuble sis 76, rue Neuve.

Renouvellement du bail de l'appartement formant le 1^{er} étage de l'immeuble sis 55, boulevard Adolphe Max.

Renouvellement des baux relatifs aux appartements formant l'entresol et le 1^{er} étage de l'immeuble sis 76, rue Neuve, à Bruxelles.

Cession du bail relatif au 2^e étage (côté Sud) de l'immeuble sis 55, boulevard Adolphe Max.

St-François d'Assise, à Schaerbeek : Renouvellement de la couverture du versant droit de la nef centrale.

St-Gertrude, à Etterbeek : Démolition de la flèche du clocher. — Quote-part de la Ville.

St-Josse, à St-Josse-ten-Noode : Travaux de remise en état et de modernisation.

Restauration de la croix du clocher.

St-Nicolas : Location de l'immeuble sis 4, rue du Rouleau, à Bruxelles.

St-Remi, à Molenbeek-St-Jean : Travaux de restauration de l'église.

St-Roch : Aliénation de certains meubles d'église.

Sacré-Cœur : Nomination d'un nouveau trésorier. — Fixation de son cautionnement et quitus de gestion aux héritiers du trésorier décédé.

*
**

Le Service des Cultes, en collaboration avec d'autres services, a poursuivi les études et accompli les formalités administratives relatives aux travaux de restauration générale des églises St-Jean-Baptiste au Béguinage, N.-D. de Bon Secours, N.-D. de la Cambre et St-Philippe de Néri, N.-D. de la Chapelle, Divin Enfant Jésus, N.-D. au Sablon, N.-D. aux Riches-Clares, SS.-Pierre et Paul, à Neder-Over-Heembeek, ainsi que la cathédrale SS.-Michel et Gudule. Il a également poursuivi les études concernant les églises Ste-Catherine, du Christ-Roi et St-Roch.

*
**

Subsides alloués par la Ville.

Dépenses ordinaires.

Intervention de la Ville, en tout ou en partie, dans les travaux d'entretien ordinaire des églises, temples et presbytères : 556.223 francs.

La Ville a également couvert les déficits constatés aux budgets des fabriques des églises suivantes :

— Notre-Dame de la Chapelle	fr.	142.197
— Notre-Dame au Sablon		18.794
— Sainte-Claire, à Jette		58.079
— Eglise Protestante Luthérienne		10.116
— Saint-Bernard. à Saint-Gilles		3.108
		232.294
Total . fr.		232.294

Indemnités de logement allouées aux curés, pasteurs et rabbin : 778.482 francs.

*
**

SERVICE DES TRANSPORTS FUNEBRES

Pendant la trente-cinquième année d'exploitation en régie de notre Service des Transports funèbres, les véhicules du Service des inhumations ont parcouru une distance de 105.527 km.

4.500 transports dont 3.787 transports mortuaires ont été effectués ; ils se répartissent comme suit :

Transports payants :

Adultes : 3.362.

Enfants : 123.

Transports effectués gratuitement :

Convois d'invalides de guerre avec l'apparat de première classe	15
Transports individuels d'indigents	18
Transports collectifs d'indigents	269
	<hr/>
Total	302

Transports par le fourgon mortuaire sur réquisitoire de police : 88.

Transports divers (fleurs, marchandises, cendrées, matériel, etc.) : 625.

Transports effectués par chars de l'entreprise privée : 652.

Sous le rapport des lieux de destination, les 3.787 transports mortuaires se répartissent de la manière suivante :

- A l'un des cimetières de la Ville, à un domicile ou une gare de Bruxelles : 1.618.
- A une commune faubourg de Bruxelles ou à une commune sise à 10 km au plus de Bruxelles : 1.924.
- En province, à plus de 10 km de distance : 245.

Résultats financiers.

RECETTES

1) Transports mortuaires.

Pour adultes : 1 ^{re} classe	87 fr.	435.000
2 ^e classe	574	1.722.000
3 ^e classe	2.624	4.985.600
Tarif réduit	77	77.000
Pour enfants : 1 ^{re} classe	2	7.400
2 ^e classe	1	2.300
3 ^e classe	117	175.500
Tarif réduit	3	2.100
	Total . fr.	<u>7.406.900</u>

2) Taxes et suppléments divers 3.953.600

3) Remboursements :

- a) Par le Procureur du Roi et diverses communes, des frais de transports et de séjour à l'Institut de Médecine Légale 101.410
- b) Par la Commission d'Assistance publique, des frais d'enterrement d'indigents relevant d'autres communes, admis dans les hôpitaux de Bruxelles en vertu de convention et y décédés 146.700

4) Retenues pour la Caisse des pensions du personnel 402.292

5) Recettes diverses 33.604

Total général des recettes : fr. 12.044.506

DEPENSES D'EXPLOITATION

1. Matériel roulant :

1)	Matériel fr.	16.772	
2)	Essence, huile, graisse	206.179	
3)	Pneumatiques et réparations de pneus	35.859	
4)	Entretien mécanique et électrique	34.827	
5)	Entretien et réparation de carrosseries, ornements et garnitures .	76.489	
		370.126	

2. Bâtiments :

1)	Eau, gaz, électricité fr.	6.570	
2)	Chauffage des locaux	33.940	
3)	Entretien des bâtiments	172.908	
		213.418	

3. Administration :

	Frais de bureau, de fournitures, imprimés, téléphone, contributions, taxes, remboursements, assurances fr.	68.330	
--	---	--------	--

4. Personnel :

1)	Traitements du personnel directeur et administratif à raison de 50 % du total	1.361.249	
2)	Traitements et salaires du chef de garage, des ordonnateurs, porteurs et chauffeurs	7.012.242	
3)	Pensions	2.136.034	
4)	Habillement du personnel	219.387	
		10.728.912	

5. *Amortissements :*

1) Constructions :		
2 % sur 533.356 francs . . . fr.	10.667	
2) Outillage et mobilier :		
5 % sur 337.711 francs . . .	16.886	
3) Matériel automobile :		
10 % sur 3.034.882 francs . .	303.488	
	<u> </u>	331.041

6. *Divers :*

1) Dépenses diverses, menus débours, frais de tram, etc. . . fr.	21.432	
2) Cercueils fournis par l'entreprise privée	87.085	
	<u> </u>	108.517
		<u> </u>
Total général : fr.	11.820.344	<u> </u>

Récapitulation.

Recettes de l'exercice 1972 fr.	12.044.506
Dépenses de l'exercice 1972	11.820.344
Excédent des recettes sur les dépenses . . . fr.	<u> 224.162</u>

Il est à remarquer que le bénéfice net a été obtenu après prélèvement de :

- a) 2.136.034 francs pour les pensions à des agents ayant appartenu au Service ;
- b) 331.041 francs pour amortissements.

Activité du garage.

Indépendamment des travaux d'entretien et de réparations des véhicules, le personnel du garage a procédé à l'entretien et à la remise en état des machines et du matériel des cimetières.

Le garage et les locaux du personnel ont été complètement repeints.

Cimetières.

Entretien des plates-bandes gazonnées et chemins.

Régénérescence des pelouses de fosses ordinaires et des concessions de quinze ans.

Travaux de peinture, d'entretien et de réparation du matériel et des bâtiments.

Remise en état de monuments funéraires entretenus par la Ville.

Au cimetière de Bruxelles :

- Construction d'un pavillon pour le personnel ouvrier (vestiaire, réfectoire, toilettes et salle de douches).
- Aménagement d'une pelouse de dispersion des cendres des corps incinérés.
- Placement de poutres en béton à la pelouse des concessions de cinquante ans.
- Pose d'un réseau d'égouts dans une section du cimetière.
- Transport et épandage de cendrée.
- Restauration du mur de clôture.

Au cimetière de Laeken :

- Peinture et chaulage des caveaux d'attente.
- Etêtage des peupliers d'Italie.

Au cimetière de Neder-Over-Heembeek :

- Placement d'une canalisation d'égouts.

*
**

La Ville assume l'entretien de 1.575 monuments funéraires dans les divers cimetières.

Société Coopérative Intercommunale de Crémation.

Association de communes, à Bruxelles.

Le bilan et le compte de profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1972, accusent :

En recettes	fr. 2.442.900
En dépenses	<u>1.237.755</u>
Solde bénéficiaire à reporter	fr. 1.205.145

774 incinérations ont été effectuées au cours de cet exercice ; 66 corps provenaient de la Ville de Bruxelles.



Concessions acquises en 1972.

Cimetières	50 ans : caveaux, pleine terre, galeries funéraires		15 ans	Produit des concessions	Part de la Fabrique de l'église N.-D. de Laeken
	Nombre	Superficie m ²			
Evere	73	190,96	363	3.881.410	—
Laeken	24	90,11	—	1.346.595	15.894
Neder-Over-Heembeek	30	80,36	77	1.074.625	—
Haren	11	26,40	22	316.000	—
Totaux généraux	138	387,83	462	6.618.630	15.894

Section I.

Acquisitions et échanges amiables, cessions gratuites et cessions de mitoyenneté :

- A) Dossiers transmis au Service du Contentieux en 1972-1973 : 89.
- B) Actes de cession et de mainlevée reçus en 1972-1973 : 131, dont un en vente publique.

Section II.

Expropriations judiciaires :

- A) Entamées en 1972-1973 : 16.
- B) Entamées antérieurement et toujours en cours : 19.

Section III.

Procès.

§ 1. — *Litiges particuliers nés en 1972-1973.*

J. 28.635 — F. ... (Dem.).

Le 27 mai 1972, boulevard Emile Bockstael, à l'angle du square des Combattants, la voiture pilotée par Monsieur F. ... a heurté un véhicule en stationnement, projetant celui-ci contre une colonne-affiche, laquelle à son tour a endommagé dans sa chute la terrasse du café « Le Vieux Laeken ». Monsieur F. ... est poursuivi au pénal, et la Ville s'est constituée

partie civile pour les dégâts occasionnés à la colonne-affiche lui appartenant, et évalués à 64.820 francs.

J. 28.478 — P. ... (Déf.).

La responsabilité de la Ville a été mise en cause par Monsieur P. ..., dont la voiture avait été endommagée par une antenne de télévision tombée du toit de l'immeuble n° 30, rue aux Laines, propriété de la Ville. Il put être établi que la responsabilité devait en fait être assumée par le locataire, à la décharge de la Ville.

J. 29.096 — C. ... (Dem.).

Le 7 janvier 1973, l'agent inspecteur de police, Monsieur Léon Lucas, traversait l'avenue de Diane avec le chien policier Sultan II, lorsque surgit la voiture conduite par Mademoiselle C. ... Monsieur Lucas put éviter le véhicule qui arrivait sur lui, mais le chien fut tué. La conductrice est poursuivie devant le Tribunal de Police, et la Ville s'est constituée partie civile.

§ 2. — *Etat des litiges cités au rapport précédent.*

Les affaires suivantes sont toujours en cours et font l'objet de divers devoirs de procédure ou d'expertise : Verbeeck-Le Dauhin (J. 3.309), Van Nuvel (J. 3.467), S.A. Entreprises et Travaux (J. 3.501), Bossu (J. 3.695), Etat belge/Canalisations (J. 24.619) et La Sauvegarde (J. 27.961).

Dans l'affaire Rotty (J. 3.559), la Cour d'Appel a confirmé la mise hors cause de la Ville, telle qu'elle avait été prononcée par le Tribunal de Première Instance le 10 janvier 1969.

Par ailleurs, la Cour d'Appel a confirmé, le 20 décembre 1972, le jugement rendu en faveur de la Ville dans l'affaire V.A. ... et C. ... (J. 28.047) et l'exécution sera vraisemblablement obtenue à bref délai.

§ 3. — Ensemble des litiges nouveaux traités en 1972-1973.

En plus des affaires mentionnées dans les rapports précédents et qui sont toujours en cours, il y a eu, outre les expropriations, 94 affaires judiciaires nouvelles, dans lesquelles la Ville est :

54 fois demanderesse,

40 fois défenderesse.

Ces affaires se répartissent comme suit :

- 1) Accidents du travail : 1.
- 2) Actions en dommages-intérêts :
 - a) à la suite de blessures occasionnées aux préposés de la Ville : 2.
 - b) à la suite de dégâts occasionnés au matériel de la Ville : 4.
- 3) Baux — à loyer : 33.
— commerciaux : 6.
- 4) Créances des régies : —.
- 5) Actions en responsabilité intentées à la Ville du chef de :
 - a) lésions corporelles : 2.
 - b) dégâts matériels : 11.
 - c) agissements de ses préposés : —.
- 6) Taxes communales : 2.
- 7) Décret du 10 Vendémiaire An IV : —.
- 8) Traitements et pensions : 15.
- 9) Divers : 18.

Section IV.

Recouvrement de créances sans procédure :

A) Créances recouvrées : 7.

B) Créances portées en irrécouvrabilité : 6.

C) Affaires en cours : 5.

Section V.

Litiges portés devant le Conseil d'Etat.

§ 1. — Affaires citées au rapport de 1971-1972.

Les affaires Thiebaut-Lefebvre (C.E. 94), E. ... (C.E. 95) et S. ... (C.E. 96) sont toujours en cours.

Le Conseil d'Etat a accueilli la requête M. ... (C.E. 97), mais a rejeté celle introduite par Monsieur K. ... (C.E. 98).

§ 2. — Affaires nouvelles.

C.E. 99.

La Ville a introduit un recours en annulation contre l'arrêté royal du 6 juin 1972 pris en exécution de l'article 56 de la loi du 26 juillet 1971, et réglant la tutelle administrative sur les agglomérations, les fédérations, les communes qui les composent et les Commissions de la Culture.

C.E. 100 (T. ...).

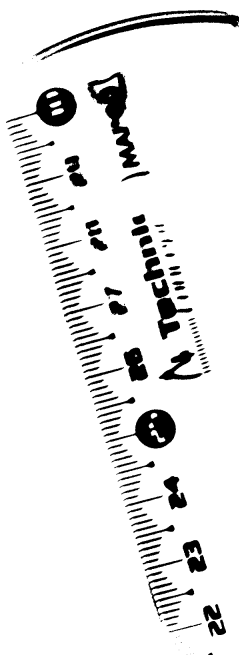
Le requérant a introduit un recours en annulation des deux arrêtés royaux qui avaient annulé sa désignation en qualité de sous-chef de service.

Section VI.

Dossiers ouverts en 1972-1973 : 685.

Section VII.

Section du Contentieux du Conseil communal : la Section a tenu 12 séances.



Chapitre XVII Contrôle des Dépenses et des Matières

A. — Contrôle des Dépenses :

Par rapport aux années 1966-1969 les données statistiques pour 1972 se présentent comme suit :

	Engage- ments	Paiements	Total
<i>Budget ordinaire</i>			
1966	22.339	24.427	46.766
1969	31.517	30.025	61.542
1972	39.779	40.395	80.174
<i>Budget extraordinaire</i>			
1966	2.257	2.215	4.472
1969	2.375	1.949	4.324
1972	3.737	3.375	7.112
<i>Budget pour ordre</i>			
1966	1.214	1.367	2.581
1969	2.575	2.460	5.035
1972	2.478	2.289	4.767
<i>Total</i>			
1966	25.810	28.009	53.819
1969	36.467	34.434	70.901
1972	45.994	46.059	92.053

Depuis le 1^{er} janvier 1972, un indicateur des factures est tenu par le Contrôle. Cet indicateur est complété journellement par le Centre de Traitement de l'Information. En 1972, 33.861 factures ont été inscrites.

Les factures non liquidées font l'objet de rappels adressés aux services liquidateurs.

B. — *Contrôle des Matières :*

- Surveillance de la comptabilité des matières et des consommations de gaz, d'électricité, d'eau et de combustibles ;
 - Vérification des consommations de carburants par les véhicules et les engins ;
 - Vérification d'ordre technique des travaux et des fournitures effectués pour le compte de la Ville ;
 - Le contrôle des Matières a émis des avis sur le choix des matériaux et les modes d'adjudication ;
 - Vérification des cahiers des charges élaborés par les architectes les architectes de la Ville ou par les architectes privés.
-

I. - Table des chapitres du rapport annuel

	Pages
Chapitre I. — Administration. — Personnel. — Archives	3
— II. — Etat civil. — Population. — Bureau administratif des étrangers. — Affaires militaires et électorales	39
— III. — Finances	69
— IV. — Propriétés communales et Commerce	73
— V. — Sûreté publique :	
A) Police	87
B) Sapeurs-Pompiers	125
— VI. — Statistique médicale. — Hygiène. — Salubrité publique	145
— VII. — Travaux publics :	
A) Direction administrative des Travaux publics et des Régies	163
Transports en commun	167
Sociétés dont la Ville fait partie	168
B) Service technique :	
1. Urbanisme	183
2. Architecture	190
3. Pavage	201
4. Egouts	203
5. Travaux extraordinaires	206
6. Plantations	207
— VIII. — Service du Chauffage et de l'Electricité	211

	Pages
Chapitre IX. — Propreté publique et Transports	233
— X. — Instruction publique	243
— XI. — Beaux-Arts et Affaires culturelles	275
— XII. — Fêtes publiques	283
— XIII. — Musée communal	289
— XIV. — A) Assistance publique	297
B) Œuvres sociales	303
C) Sports	312
— XV. — Cultes, Inhumations et Transports funèbres.	315
— XVI. — Contentieux	325
— XVII. — Contrôle des Dépenses et Matières	331

